

[Tapez ici]



RÈGLEMENT DE CONSULTATION VALANT CAHIER DES CLAUSES PARTICULIÈRES

Identification de la personne publique :

Dénomination et adresse de l'établissement et du service acheteur :
Collège Anna de Noailles 305 rue Annoëpel 60430 Noailles

Personne responsable du marché : Madame Marie ROULLET, Principale du Collège Anna de Noailles

Comptable assignataire : Monsieur Fabrice BECQUEMBOIS, Agent Comptable du Lycée Jeanne Hachette

Contact : Madame Catherine ALGUÉMI Secrétaire Générale du Collège Anna de Noailles

Article 1^{er} - Objet du marché :

Séjour pédagogique à Rome en mars 2025.

Destinations du séjour : Rome

Article 2 - Description des fournitures ou prestations :

Descriptif : Ce séjour cible des élèves de collège, âgés de 11 à 16 ans.

Nombre de participants : 49 élèves et 4 professeurs accompagnateurs. La répartition garçons/filles sera précisée ultérieurement. Idem pour les accompagnateurs.

Date : départ le dimanche 30 mars au matin, retour au collège vendredi 4 avril 2025 en fin de journée.

Durée du voyage : 6 jours et 5 nuits.

Prestation souhaitée : voyage aller et retour en bus, hébergement en hôtel (3 étoiles si possible, chambres individuelles pour les accompagnateurs) à 1h maximum de Rome, repas (petit-déjeuner du lundi matin au déjeuner du vendredi midi, pension complète), visites, location de vélos (1 journée) et transport.

La mention « gratuit » pour les accompagnateurs est proscrite.

[Tapez ici]

Assurance :

L'offre contiendra les prestations d'assurance pour :

- L'annulation individuelle et collective
- L'assurance annulation COVID
- Le rapatriement

Programme :

Activités : Thème « Rome antique » :

- Découverte de la Rome Antique : visite libre des Thermes de Caracalla (*fermé le lundi*) et le Colisée (*extérieur*)
- Visite libre de la Rome Antique : le Forum Romain et le Palatin puis le Circus Maximus
- Découverte de la Via Appia Antica **à vélo**
- Montée au Capitole par l'escalier de la Cordonata, et découverte de la Place du Capitole et du panorama sur le Forum et le Palatin
- Visite libre d'Ostia Antica (*fermé le lundi*)
- Excursion à Tivoli : visite libre de la Villa d'Hadrien
- Visite libre de la Cité du Vatican : la place et la Basilique Saint-Pierre
- Parcours pédestre à travers la Rome baroque et Renaissance : la Place Navone, le Panthéon, la Fontaine de Trévi, la Place d'Espagne...

Article 3 – Mode de règlement :

Le règlement s'effectuera par mandat administratif sur présentation de factures établies en deux exemplaires (un original et un duplicata), et porteront, outre les mentions légales ou réglementaires, les indications suivantes :

- Le nom et l'adresse du créancier
- Le numéro de son compte bancaire ou postal
- La désignation des prestations, le prix unitaire hors taxes, le taux de remise consentie, le prix unitaire net hors taxes
- Le montant total hors taxes et toutes taxes comprises

Des acomptes pourront être versés à l'entreprise titulaire du marché à hauteur de 70% du prix total du voyage TTC. Le versement du solde ne pourra être effectué que lors de la remise des documents permettant la réalisation du séjour.

En raison d'un changement de logiciel comptable, aucun acompte ne pourra être versé en 2024 pour un voyage qui aura lieu en 2025.

Article 4 – Contenu des offres :

[Tapez ici]

Les offres devront prendre la forme d'un devis détaillé présentant un descriptif précis des différentes prestations (transport, hébergement, visites).

L'offre doit également faire apparaître le prix de base par élève et le budget global du voyage.

Article 5 – Limite de transmission des offres et modalités de transmission :

Les offres devront être parvenues au service gestion du Collège Anna de Noailles au plus tard le 25/08/2024, 17 heures directement auprès du site de l'AJI www.aji-france.com

Les candidats non retenus recevront un courrier et celui retenu sera informé par courrier électronique au plus tard le 18/10/2024.

Article 6 – Critère de jugement des offres :

Les critères de jugement des offres sont :

Qualité des services : 30%

Prix : 40%

Intérêt culturel et pédagogique des visites et circuits proposés : 30%

Contact : tous les renseignements utiles peuvent être obtenus auprès du service gestion : tél 03 44 03 30 63, adresse électronique : gest.0601443t@ac-amiens.fr .

A Noailles, le 08/07/2024

La Principale, pouvoir adjudicateur

Marie ROULLET

